



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan



# ET



## NOVEMBRE 2017 N°185

# COUCHES

### Sommaire

#### Page 1

Informations  
aux parents

Activités du mois

Au revoir

Bon anniversaire

Bienvenue à

Dates à retenir

#### Page 2

Le mot des mirguettes

La recette

Les photos

#### Page 3-4

Article du mois

### Informations aux parents

Le prochain Thé Café des parents aura lieu le jeudi 9 novembre de 16h30 à 18h00. Il sera prétexte à échanger au sujet de la nouvelle organisation. Des éducatrices de jeunes enfants d'une crèche de Narbonne viendront témoigner de leur vécu.

### Activités du mois

Trouver nos marques, tel va être l'objectif premier de ce mois de novembre.

Les enfants, les familles et les professionnelles vont investir ce nouveau lieu, pensé et conçu pour répondre aux besoins de tous.

Les activités extérieures telles le patin à roulettes et la médiathèque vont continuer, ainsi que l'éveil musical avec Esther.

Ethel et Karine feront des propositions tous les matins de petites activités collectives avec les enfants qui le souhaitent sur chaque lieu de vie.

### Au revoir

Christine qui quitte la crèche mais pas le monde de la petite enfance puisqu'elle continue d'accompagner les assistantes maternelles et les parents dans leurs démarches administratives, leurs rencontres ainsi que l'épanouissement éducatif, relationnel et moteur de l'enfant.



Cap au large, ses levers de soleil magnifiques et ses bateaux qui nous ont fait rêver. Nous te rendons aux enfants plus grands et à nos collègues du centre de loisirs. Un grand merci à vous de nous avoir prêté si gentiment vos locaux

### Bon Anniversaire

Alice et Alicia soufflent une bougie.

Mathéo et Sofia, 2 ans déjà.

### Bienvenue à

Candice et Nino dans le groupe « l'écume des mers »  
Melissa dans le groupe « Barberousse »

Hélène, certains d'entre vous la connaissent déjà puisqu'elle a assuré le renfort cet été à la crèche.

### Dates à retenir

Date des visites médicales pour les enfants concernés en novembre  
Jeudis 16 et 23; vendredis 10,17 et 24. SMS de rappel sur votre mobile.  
Café-Thé des parents : Jeudi 9 novembre de 16h30 à 18h00.

Crèche de GRUISSAN  
chemin F. Dolto  
tél. 04.68.49.53.33





# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

NOVEMBRE 2017  
N°185

# ET COUCHES

## Le mot des mirguettes

L'assemblée générale des mirguettes aura lieu le lundi 27 novembre à 18h30. Votre présence est importante pour valider la composition du nouveau bureau et pour proposer de nouvelles actions pour l'année qui vient. Cependant, si vous ne pouvez-vous libérer, merci de compléter la procuration qui vous sera remise à la crèche afin de répondre à la nécessité du quorum

## La recette du mois : polenta sauce poivron rouge

### Ingrédients :

20g de poivron rouge + 2 cuillère à soupe de fromage blanc + 35g de polenta (précuite) + 90 ml de lait (selon que vous donnez habituellement à votre bébé) + 1 cuillère à café de comté ou emmental râpé (facultatif)

### Préparation :

Dans une casserole, versé le lait, dès ébullition versez la polenta en pluie (+ le fromage râpé) et remuez sur feu doux.

Dès que la polenta commence à attacher à la casserole, enlevez du feu, mélangez une ou deux fois dans la casserole et laissez reposer.

Pendant ce temps préparez la sauce au poivron rouge.

Lavez et épépinez le poivron rouge.

Coupez le en dés et faites le cuire à la vapeur 7 min.

Egouttez et mixez avec le fromage blanc.

Réalisez ensuite des petites perles de polenta entre vos mains, comme des billes de pâte à modeler, votre enfant peut vous aider s'il est grand.

Adaptez la taille selon l'âge de votre bébé.

Il ne reste plus qu'à les tremper dans la sauce avec les doigts ou avec la fourchette.

### Conseils :

Vous pouvez tout à fait utiliser le poivron rouge cru et simplement le mixer avec le fromage blanc dès 12 mois. Certains bébés ont plus de difficultés à digérer dans ce cas cuisez-le comme dans la recette.

## LES PHOTOS DU MOIS



Les premiers déplacements  
en rampant



Merci à la maman d'Evan pour  
cet instant douceur



Nos vendanges au marché



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruißan

NOVEMBRE 2017  
N°185

# ET COUCHES

## L'article du mois « Bébé ne cesse de dire non »

Depuis qu'il a dix-huit mois, votre bébé ne cesse de dire « non ! ».

Tous les petits— ou presque — passent par cette étape, appelée « phase d'opposition » par les professionnels de la petite enfance.

Béregère Beauquier-Macotta, pédopsychiatre, nous explique le rôle de cette période dans la construction psychique de l'enfant et l'importance, pour les parents, de bien la gérer.

Parents.fr : **Pourquoi les enfants commencent-ils, vers un an et demi, à dire « non » à tout ?**

Béregère Beauquier-Macotta : La « phase du non » signe trois changements liés entre eux et tous très importants dans le développement psychique de l'enfant. Premièrement, il se perçoit désormais comme un individu à part entière, avec sa pensée propre, et entend le faire savoir. Le « non » lui sert à exprimer ses désirs. Deuxièmement, il a compris que sa volonté était souvent différente de celle de ses parents. L'utilisation du « non » lui permet, peu à peu, de commencer un processus d'autonomisation face à ses parents. Troisièmement, l'enfant souhaite savoir jusqu'où va cette autonomie nouvelle. Il « teste » donc sans cesse ses parents pour en expérimenter les limites.

P. : **Les enfants ne s'opposent-ils qu'à leurs parents ?**

B.B.-M. : D'une manière générale, oui... Et c'est normal : ils perçoivent leurs parents comme la source d'autorité principale. À la crèche ou chez les grands-parents, les contraintes ne sont pas tout à fait les mêmes... Ils assimilent très vite la différence.

P. : **Les conflits parents-enfants prennent parfois une dimension déraisonnable...**

B.B.-M. : L'intensité de l'opposition dépend du caractère de l'enfant, mais aussi, et peut-être surtout, de la façon dont les parents gèrent la crise. Exprimées de manière cohérente, les limites sont rassurantes pour l'enfant. Pour un sujet de « conflit » donné, il doit se voir systématiquement opposer la même réponse, que ce soit en présence du père, de la mère ou des deux parents. De plus, si les parents se laissent envahir par leur propre colère et ne prennent pas des sanctions proportionnelles à la situation, l'enfant risque alors de s'enfermer dans son opposition. Lorsque les limites fixées sont floues et fluctuantes, elles perdent le côté rassurant qu'elles doivent avoir.

P. : **Mais parfois, lorsque les parents sont fatigués ou débordés, ils finissent par céder...**

B.B.-M. : Les parents sont souvent démunis car ils n'osent pas frustrer l'enfant. Cela met celui-ci dans un état d'excitation qu'il n'arrive plus à contrôler. Il est cependant possible, dans certains cas, de faire certaines concessions. Il faut, à cet égard, distinguer deux types de limites. Sur les interdits absolus, dans les situations présentant un réel danger ou bien lorsque sont en jeu les principes éducatifs auxquels vous attachez une grande importance (ne pas dormir avec papa et maman par exemple).



# BIBERONS

Le journal mensuel  
de la crèche de Gruissan

NOVEMBRE 2017  
N°185

# ET COUCHES



Il convient d'être particulièrement clair et de ne jamais céder. Quand il s'agit, en revanche, de règles « secondaires », qui diffèrent selon les familles (comme l'heure du coucher), il est certainement possible de transiger. Elles peuvent être adaptées au caractère de l'enfant, au contexte, etc. : « D'accord, tu ne vas pas te coucher tout de suite. Tu peux exceptionnellement regarder la télévision un peu plus tard car tu ne vas pas à la crèche demain. Mais je ne lirai pas d'histoire ce soir. »

**P. : Les parents n'en demandent-ils pas trop à leurs enfants ?**

B.B.-M. : Les exigences des parents doivent, bien évidemment, être adaptées aux capacités de l'enfant. Sinon, il ne s'y pliera pas et ce ne sera pas par mauvaise volonté.

Tous les enfants n'évoluent pas tous au même rythme. Il faut véritablement tenir compte de ce que chacun peut comprendre ou non.

**P. : « Prendre l'enfant à son propre jeu » peut-il constituer une méthode pour retrouver le calme et la sérénité ?**

B.B.-M. : Il faut être prudent car cela n'est pas forcément vécu comme un jeu par l'enfant. Or, il ne serait pas bien de se jouer de lui. Lui faire croire qu'on lui cède alors qu'on ne lui cède pas serait totalement contre-productif. Mais, si l'enfant a compris que les parents jouent AVEC lui et que tous partagent ainsi un réel plaisir, cela peut contribuer à l'apaisement de l'enfant. Pour résoudre une crise ponctuelle, et à condition de ne pas en abuser, les parents peuvent essayer de détourner l'attention de l'enfant vers une autre préoccupation.

**P. : Et si, malgré tout, l'enfant devient « invivable » ?**

B.B.-M. : Il faut alors chercher à comprendre ce qui se passe. D'autres facteurs peuvent aggraver les conflits entre l'enfant et ses parents. Ils peuvent être liés au caractère de l'enfant, à son histoire, à l'enfance des parents...

Dans de tels cas, il est certainement utile d'en parler avec son pédiatre, qui saura si nécessaire diriger les parents vers un pédopsychiatre.

**P. : Combien de temps dure la phase d'opposition chez l'enfant ?**

B.B.-M. : La « période du non » est assez limitée dans le temps. Elle se termine généralement autour de trois ans. Durant cette phase, comme lors de la crise d'adolescence, l'enfant se sépare de ses parents et gagne en autonomie. Mais heureusement, les parents bénéficient d'une longue accalmie entre les deux !